

FORMALITES VESTIMENTAIRES

Cette liste est à adapter selon les habitudes vestimentaires de votre parent.

▪ *Linge personnel :*

- 12 mouchoirs
- 1 robe de chambre ou 2 si la personne est invalide
- 6 chemises de nuit ou pyjamas
- 6 maillots et 8 slips (linge de corps de préférence en coton)
- robes, pantalons, chaussettes, collants, ... (environ 5 changes)
- 10 gants de toilette
- 5 serviettes de toilette
- 2 paires de chaussons
- un sac de voyage (nécessaire en cas d'hospitalisation)

Tout le linge doit être marqué à l'aide d'**étiquettes tissées et cousues** au nom et prénom entiers de la personne.

*L'établissement propose un service pour marquer le linge par le service lingerie.
Les tarifs sont de 50 € pour 100 étiquettes, 25 € les 50 étiquettes et 5 € les 10 étiquettes.*

Sinon, pensez dès maintenant à commander vos étiquettes en mercerie les délais peuvent parfois être long.

Le linge sera à renouveler de part son usure, ou selon de nouveaux besoins liés à l'état de la personne.

Le linge délicat est déconseillé, l'établissement *dégageant toute responsabilité en cas de dégradation.*

▪ *Nécessaire de toilette :*

- trousse de toilette
- brosse à dents
- Gobelet
- Dentifrice
- Savon liquide (le savon peut favoriser l'apparition de mycoses)
- Eau de toilette
- Shampoing
- Peigne
- Rasoir.....

Les produits de toilette sont à renouveler régulièrement.